

MAIRIE
DE
MONTRÉSOR



MONSIEUR LE MAIRE
DE LA COMMUNE DE MONTRÉSOR
À :

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2023

Compte rendu.

Nombre de conseillers en exercice : 07.

Présents : 07. Votants : 07. Absents : 0.

Le 20 octobre 2023 à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie de Montrésor, sous la présidence du Maire, Frédéric GAULTIER.

Etaient présents : Mme SOUVERIN. M.M. COURATIN GALLAIS GAULTIER
MOUSNY POUIT TOURATIER.

Date de convocation et d'affichage : 16 octobre 2023.

Mme Sophie SOUVERIN a été nommée secrétaire de séance.

Décisions du Maire.

- Location du bâtiment communal 51, Grande Rue à Mme Aurore LIVERNET le 26 septembre 2023.
- Location de la maison d'habitation communale 51, Grande Rue à Mme Chloé DEFRESSINE.
- Mise en place d'une télalarme au niveau de l'ascenseur de la Mairie par l'entreprise SCHINDLER pour un coût de 2 959, 28 € TTC.
- Bornage de terrains par la société GEOPLUS avec une prestation à 1 380 € TTC dans le cadre de l'échange de terrains avec M. Denis JOURDAIN.
- Détermination des loyers du pôle d'économie circulaire pour les années 2023 à 2025.
- Retrait de la chaudière du bâtiment communal 51, Grande Rue par l'entreprise AEPB pour un montant de 900 € TTC.
- Réparation du tracteur ISEKI par le garage LOISEAU avec une prestation à 1 543, 01 € TTC.
- Remplacement du circulateur de la PAC du local club par l'entreprise BENOIST – JOUBERT pour un montant de 591, 10 € HT.
- Remplacement de la baignoire par une douche au sein du logement n°4 (locataire Mme GILLES) par l'entreprise BOILEAU avec une prestation de 3 330, 80 € TTC.

Points d'information.



- Démission de Mme Catherine PIVET, seconde adjointe au Maire. Organisation d'élections municipales partielles les dimanches 10 et 17 décembre 2023.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion de Conseil municipal du mercredi 06 septembre 2023.

Il est approuvé à l'unanimité des votants

Gestion des bâtiments

1. Aménagement du bâtiment communal 51, Grande Rue.
Outre le remplacement du système de chauffage actuel par une PAC, les travaux suivants sont proposés :
 - Isolation du grenier par l'entreprise HEMON pour un coût de 3 872 € TTC.
 - Evacuation de la citerne par la société ORIAD Centre Ouest avec une prestation à 1 270, 01 € TTC.

Délibération.

Les conseillers approuvent les travaux complémentaires au bâtiment communal 51, Grande Rue.

2. Location du local 23, Grande Rue – ancien cabinet médical – à l'ADMR.

Délibération.

Le Conseil fixe un loyer mensuel de 180 € accompagné de charges de 30 €/mois. Il prend effet au 1^{er} novembre 2023, la location étant tacitement reconductible.

3. Convention : intervention du service technique communal au Bureau d'Information Touristique.

La directrice de l'office de tourisme de Loches invite à une délibération de principe du Conseil municipal pour des interventions ponctuelles du service technique au sein du bureau d'informations place du château. Une proposition de convention précise sera ensuite soumise aux conseillers.

Délibération.

Les conseillers approuvent le principe d'interventions ponctuelles du service technique au sein du bureau d'informations touristique.

4. Aménagement et mise à disposition d'un local 23 grande rue pour l'installation d'un médecin.

Le docteur BORONAT a exprimé son intérêt pour une installation à temps partiel 2 jours et même davantage si la patientèle est au rendez – vous à partir de janvier 2024.

En contrepartie, le médecin souhaite :

- Un lavabo dans le cabinet de consultation.
- Une table d'auscultation.
- Du mobilier de bureau (chaises, étagères....)
- La gratuité du loyer.
- La prise en charge du ménage par la commune.

Délibération.

Le Conseil municipal accepte la proposition d'installation du docteur BORONAT, ce dernier assurant les charges liées à cette mise à disposition. D'autre part, la commune sollicitera une renégociation du contrat de médiation de la société phar – action, le médecin n'effectuant des permanences à Montrésor qu'une partie de la semaine

Aménagement urbain



5. Aménagement de l'aire de service de camping – cars : convention camping car park et choix des entreprises.

M. le Maire présente les documents contractuels proposés par la société camping - car park et requis pour l'aménagement d'une aire de service de camping cars à Montrésor. Ils comprennent la convention d'occupation du sol et le contrat de garantie et de maintenance de la société.

M. le Maire invite le Conseil municipal à délibérer.

Délibération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve la convention d'occupation du sol et le contrat de garantie et de maintenance présentés par la société camping - car park.

M. le Maire présente les offres des entreprises Busser & Provost et Thiesset TMP pour le terrassement de l'aire de service :

- entreprise Busser & Provost : 32 165, 59 € TTC.

- entreprise Thiesset TMP : 31 303, 80 € TTC.

M. le Maire invite le Conseil municipal à délibérer.

Délibération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, approuve la proposition de l'entreprise Thiesset TMP d'un montant de 31 303, 80 € TTC, utile au terrassement de l'aire de service.

Une abstention : M. Pascal COURATIN.

6. Cession des biens communaux 19, Grande Rue à M. et Mme RIBREAU : autorisation donnée à M. le Maire de signer l'acte notarié.

délibération.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié avec M. et Mme RIBREAU.

7. Echange de terrains avec M. Denis JOURDAIN : autorisation donnée à M. le Maire de signer l'acte notarié.

Délibération.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié avec M. Denis JOURDAIN.

8. Opération façades.

Mme Martine BOULLIER a réalisé des travaux de menuiserie au niveau de son habitation 59, Grande Rue pour un coût de 5 983, 69 € HT.

Délibération.

Le Conseil municipal attribue une subvention de 1 196, 73 à Mme Martine BOULLIER au titre de l'opération façades. L'assemblée modifie également le règlement : la subvention est portée à 20 % du montant H.T. des travaux.

9. Candidature des communes de Montrésor, Beaumont – Village, Chemillé/Indrois et Villeloin – Coulangé au programme d'ingénierie d'Etat Villages d'Avenir.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve l'adhésion collective à l'appel à projets Villages d'Avenir.

10. Appel à projets Fonds Départemental de Solidarité Rurale 2024, enveloppe socle.

Délibération.

Le Conseil municipal présente l'aménagement de l'aire de camping – cars au fonds départemental de solidarité rurale 2024.

11. Déplacement de l'arrêt bus.

Les conseillers prennent connaissance du projet de déplacement de l'arrêt bus à l'entrée de l'allée des Perrières.

12. Confortement des piliers de la Halle aux Cardeux.

Une mission de conception pour la restauration des pieds de poteaux, endommagés notamment par le lavage à grandes eaux, va être engagée. Elle comprendra également l'étude de la solidité de l'escalier en bois ainsi qu'un contrôle de l'état général du monument. Une réfection des sanitaires serait également souhaitable.

Médiathèque communale

13. Approbation de la nouvelle convention relative au développement de la lecture publique et des bibliothèques.

Délibération.

Le Conseil municipal valide la nouvelle convention relative au développement de la lecture publique et des bibliothèques.

Budget - Finances

14. Approbation de la délibération budgétaire modificative n°3.

Délibération.

Le Conseil municipal approuve la délibération budgétaire modificative.

Questions diverses

